Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 54 (1981)

Heft: [12]

Artikel: Un choix délibéré de parents prêts à faire des sacrifices

Autor: Dentan, P.-E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-852177

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sten Sinne «bildend» am Kinde zu wirken, müssen Schüler und Lehrer bei einem Unterrichtsstoff verweilen können. Bei dem landläufigen kurzatmigen Wechsel von Fach zu Fach – Rechnen, Geographie, Französisch, Religion am gleichen Vormittag – dringt selten etwas in die Tiefe. Im Gegenteil: wir erziehen auf diese Weise geradezu zur Oberflächlichkeit und Flatterhaftigkeit. Fachübergreifender Gesamt- oder Ganzheitsunterricht, Projekt- oder Blockunterricht steuern diesem Übel entgegen, nehmen den Schüler «ganzheitlicher» in Anspruch und wecken sofort auch grösseres Interesse und regere Mitarbeit. Die Konzentration der Kräfte dürfte aber nicht bloss gelegentliche Abwechslung, sie müsste die Regel sein. Das geschieht am besten durch konsequenten Epochenunterricht, das heisst dadurch, dass die ersten zwei Morgenstunden während einiger Zeit auf ein einzelnes Fach oder ein fachübergreifendes Thema konzentriert bleiben. Das ermöglicht auch dem Lehrer Konzentration und Vertiefung und verschafft ihm wie den Schülern ungleich höhere Befriedigung als der leidige Lektionenwechsel von Stunde zu Stunde. Das Untertauchen des Stoffes im Vergessen der Nacht und sein Heraufholen am folgenden Morgen sind von ungeahnter Wirkung, und das Behandelte kann so zu einem wahrhaft bildenden Erlebnis werden. Der Unterrichtsplan für die deutschen Primarschulen des Kantons Bern aus dem Jahre 1951 hat der Lehrerschaft dieses Vorgehen wenigstens für die auf der Oberstufe auseinanderfallenden Realfächer ausdrücklich nahegelegt: «Um der Zersplitterung zu wehren, wird der Lehrerschaft empfohlen, die einzelnen Realfächer in der Regel kursweise zu unterrichten und demnach nicht nebeneinander, sondern nacheinander zu führen.» In der anthroposophischen Pädagogik ist der Epochenunterricht von jeher eine Selbstverständlichkeit, und er hat in Martin Wagenschein, dem wir die wertvolle Idee des «exemplarischen Unterrichts» verdanken, einen aus Erfahrung überzeugten Befürworter gefunden. «Ein exemplarischer Unterricht», sagt er, «ist mit dem Hackwerk der 45-Minuten-Portionen ganz unverträglich, er strebt nach dem Epochenunterricht.»

Ecole privée

Un choix délibéré de parents prêts à faire des sacrifices

Ecole privée = école de riches, entend-on souvent. C'était sans doute vrai il y a quelques années; ce n'est plus le cas maintenant où les écoles privées se sont largement ouvertes aux enfants de la classe moyenne. M. Moser, lui-même directeur d'une école privée, et président du Groupement des écoles privées du canton de Genève, nous explique pourquoi.

Au niveau de l'école primaire «officielle», les effectifs ont diminués ces dernières années. Ceux des écoles privées, en revanche, ont augmenté de 3 à 4 %. Il faut souligner que le degré primaire avait été jusqu'à récemment à l'abri de la «réformite» qui agite le monde de l'école genevoise; ceci explique sans doute cela. Nous nous attendons d'ailleurs à ce que l'introduction généralisée du «français rénové» provoque des demandes d'admission supplémentaires, note M. Moser.

Au niveau du Cycle d'orientation, les effectifs des écoles privées ont crû l'an passé de 5 % pour atteindre 1600 élèves, soit l'équivalent de deux cycles complets. Ce

qu'il y a d'étonnant, c'est que les nouveaux élèves ne sont plus des «cas difficiles» comme autrefois, mais des élèves qui obtiennent de bonnes moyennes dans l'enseignement officiel et dont les parents se disent qu'il vaut la peine de leur offrir un enseignement privé; cela résulte d'un choix délibéré des parents.
Au niveau du Collège enfin, plus d'un élève sur quatre, à Genève, fréquente un établissement privé. L'an passé, sur 1200 diplômes donnant accès à l'Université, trois cents provenaient de l'enseignement privé.

La «clientèle» a changé

En ce qui concerne le milieu social, on peut dire que la «clientèle» de ces écoles a changé au cours des vingt dernières années. Auparavant, on y allait par tradition familiale, en raison de moyens financiers importants, ou à cause de passages scolaires difficiles que l'on ne pouvait pas «rattraper» dans l'enseignement officiel. Aujourd'hui, la situation a bien évolué. Nombreuses sont les mères de famille qui reprennent un emploi pour participer aux frais d'écolage de leurs enfants. Même des familles modestes tiennent à placer leur enfant dans un établissement privé, sachant qu'il bénéficiera d'un enseignement de qualité. Autrefois, la première question que posaient les parents lors de l'inscription de leur enfant était: «Avez-vous de la place?» Aujourd'hui, c'est: «Combien coûte l'école?» En fonction du chiffre articulé, les parents décideront s'ils sont à même de faire les sacrifices nécessaires ou non.
La statistique montre d'ailleurs quelles sont les catégories sociales des élèves fréquentant les écoles privées et publiques du degré secondaire. Au Collège Calvin, 58,9 % des élèves proviennent des classes de revenu dites «supérieures», 31,4 % des classes moyennes, et 9,8 % des classes répertoriées comme «inférieures». Dans l'enseignement privé, les pourcentages correspondants sont 66,7, 31,5 et 1,9 %. Quant au niveau du cycle d'orientation «privé», les chiffres respectifs sont les suivants: 63,6, 32,3 et 4,1 %.

A moindres frais . . . et pas à ceux du contribuable!

Il faut bien souligner que les écoles privées travaillent avec des «budgets» par tête ne représentant que 60 % de ceux de l'Etat (excepté l'Ecole internationale, dont les coûts sont élevés): un élève, chez nous, «revient» à 6500 francs par an, note M. Moser, alors qu'au Collège Calvin il «coûte» 10 200 francs. Chez nous, les enseignants sont moins bien payés que dans l'enseignement officiel; mais ils sont attirés par le climat qui règne dans nos écoles: c'est un autre type de rapports avec les élèves et les parents et la participation à la vie de l'école est différente. A tel point que nous voyons des enseignants des écoles officielles venir demander à enseigner chez nous pour quelques heures afin de «vivre autre chose».
Nous avons bien sûr été déçus par le vote négatif du Grand Conseil contre la motion des libéraux et du PDC qui souhaitaient que les allocations d'études puissent aussi être versées à des élèves fréquentant les écoles privées. Le cas (parfois difficile) se présente toujours plus souvent de familles qui auraient droit à des allocations d'études selon la loi; et c'est nous qui devons les subventionner. C'est illogique!

Un rôle social souvent ignoré

Parmi les rôles de l'école privée, il en est un que l'on ignore en général et qui s'apparente à la prévention. Il arrive en effet que des jeunes quittent le cycle

d'orientation au moment de leur adolescence, ayant fait quelque mauvais coup, et se retrouvent en «maison» pour un certain temps. Quand ils atteignent 16 ou 17 ans, il est trop tard pour recommencer une 9e ou CO, et ils ne sont pas acceptés au Collège sans le certificat de fin de scolarité obligatoire. L'Etat n'a plus rien à leur offrir. Or, souvent, ces jeunes sont intelligents et ont les capacités pour, après leurs frasques de jeunesse, se reprendre en mains et entreprendre des études. L'enseignement privé peut leur redonner alors ce qui leur manque, avec un enseignement individualisé. Ce qui vaut évidemment mieux que les laisser commencer leur vie dans de mauvaises conditions, avec le risque qu'ils coûtent 100 000 francs par an à l'Etat (coût d'un an pour un détenu à Champ-Dollon)!
Relevons pour terminer que les effectifs des écoles privées genevoises ont atteint le maximum de leurs capacités. Les parents qui se sont décidés trop tard ce printemps n'ont plus trouvé de place pour leurs enfants. Au lecteur de conclure, s'il le souhaite!

P.-E. Dentan

Informationen

Pour les directeurs des écoles privées romandes

Retrouvailles, discussions, visites

Les directeurs de la Fédération romande des écoles privées se sont retrouvés en Valais, plus précisément à Sion et à Savièse. M. Prosper Bagnoud, directeur de l'école Le Chaperon rouge, président de la fédération, avait préparé un attrayant programme de visites.
Il faut savoir qu'il y a actuellement en Suisse 350 institutions répondant aux critères admis pour une école privée, avec un total de 60 000 élèves. La journée a commencé avec la visite du nouveau lycée-collège de Sion, aux Creusets, construit il y a deux ans à peine. Puis, les participants ont été transportés à Valère pour la visite commentée de la collégiale et du musée. L'orgue de Valère, le plus ancien instrument jouable du monde (construit en 1390) a été magnifiquement présenté. Enfin, toute assemblée, toute réunion dans la capitale du canton se doit de prévoir une visite de cave avec dégustation de vins. Ce qui a été fait. Le repas de midi a été servi à Binii, dans toutes les règles de l'art. L'orchestre Les Pinsons a apporté l'ambiance et le rythme par ses pièces champêtres et folkloriques.
M. Bernard Bornet, chef du Département des travaux publics, qui avait été contacté l'année dernière déjà, alors qu'il était encore chef du Service cantonal du tourisme, a développé, avec le dynamisme et la précision qu'on lui connait, le thème: «Problèmes et perspectives du tourisme valaisan.»

Eine neue Lehrerdokumentation zum Thema «Wasser»

Das Wasser hat, vor allem in unseren Breitengraden, viel von seiner ursprünglichen Bedeutung und Wertschätzung verloren. Heute haben wir eine eher zwiespältige Einstellung zu diesem kostbaren Gut: Einerseits belasten wir es mit Abfallstoffen und verändern viele Gewässer in nachhaltiger und oft irreversibler Weise; andererseits wollen und benötigen wir dieses Element in einer möglichst natürlichen und intakten Umgebung für unsere Erholung und Freizeitgestaltung.